

Date de transmission de l'acte: 27/04/2026

Date de réception de l'AR: 27/04/2026

066-246600415-DE_035_2026-DE

AGEDI



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
ROUSSILLON CONFLENT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

OBJET : Désignation des membres du Conseil d'exploitation de la régie autonome « Gestion des déchets ménagers et assimilés »	Nombre de Conseillers : 33 En exercice : 33 Présents : 29 Votants : 33 Délib. n° 02 – 17/04/2026
	Certifié exécutoire Transmis à la Sous Préfecture de Prades le Par porteur Publié le Notifié le

L'an deux mille vingt-six, le 17 avril, le Conseil de la Communauté de communes Roussillon Conflent regroupant les Communes de Bélesta, Boule d'Amont, Bouleternère, Casefabre, Corbère, Corbère les Cabanes, Glorianes, Ille sur Têt, Millas, Montalba le Château, Néfiach, Prunet et Belpuig, Rodès, St Féliu d'Amont, Saint-Michel de Llores, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sur la Commune de Bouleternère, salle des fêtes, sous la présidence de Robert OLIVE.

Date de la convocation : vendredi 10 avril 2026

Présents : ALBERT Philippe (T), AYMERICH Claude (T), BANACH Christophe (S), BAPTISTE Florence (T), BENDRELL Brigitte (T), BIANCHINI Marc (T), BONACAZE Benoît (T), BOTEVOL Claudine (T), BOURNIOLE Frédéric (T), CROUILLES GABORIT Emilie (T), DRAGUÉ Céline (T), FABRESSE Alain (T), GILI Valérie (T), HAUTEFAYE France (T), LABAU Agnès (T), MARTINEZ Marie (T) MESA Michaël (T), MONTANOLA Galdric (T), MORAGAS Nathan (T), OLIVE Joseph (T), OLIVE Robert (T), PEGOURIE Christiane (T), PELISSIER Alain (T), SOLERE Jean-Claude (T), STORCH Jacques (T), SURJUS-ROJAS Marie-Isabelle (T), TRAFI Pascal (T), VIDAL Gilles (T), VILA Patrice (T).

Absents excusés :

Absents ayant donné pouvoir : GUINCHARD Jean-Christophe (T) à BANACH Christophe (S), LIZANA BONAFOS Karine (T) à STORCH Jacques (T), LOPEZ Valérie (T) à BENDRELL Brigitte (T), PAGES Caroline (T) à FABRESSE Alain (T), QUINTUS Cécile (T) à ALBERT Philippe (T),

MORAGAS Nathan a été nommé secrétaire de séance.

Date de transmission de l'acte: 27/04/2026

Date de reception de l'AR: 27/04/2026

066-246690415-DE-035-2026-DE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
A G E D I

VU la délibération n°3 en date du 29 septembre 2021 créant un budget annexe dédié au service de gestion des déchets ménagers et assimilés à compter du 1er janvier 2022 ;

VU les statuts de la régie autonome « déchets ménagers et assimilés » adoptés lors du Conseil communautaire en date du 24 février 2022 par délibération n°2 ;

VU les délibérations n°7 en date du 7 juin 2022, n°15 en date du 26 octobre 2022 et n°17 en date du 5 mars 2024 modifiant les statuts de la régie autonome « déchets ménagers et assimilés » ;

CONSIDERANT que la régie autonome a pour objet de piloter, exploiter et contrôler le service public de prévention, de collecte et de valorisation des déchets ménagers et assimilés ;

CONSIDERANT que cette régie est administrée par un Conseil d'exploitation, composé de membres désignés pour la durée du mandat communautaire, et par un directeur ;

CONSIDERANT que le Conseil d'exploitation est composé de 15 conseillers communautaires titulaires et de 15 suppléants désignés par le Conseil communautaire sur proposition du Président de la Communauté de communes ;

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,
Le Conseil communautaire,**

APPROUVE la liste des membres titulaires du Conseil d'exploitation de la régie autonome « Gestion des déchets ménagers et assimilés » telle que présentée ci-dessous ;

PROCEDE à la désignation des membres suppléants, sur proposition des membres titulaires, conformément aux dispositions précitées, et valide leur nomination telle que présentée ci-dessous ;

Date de transmission de l'acte: 27/04/2026

Date de reception de l'AR: 27/04/2026

066-246600415-DE_035_2026-DE

A G E D I

Conseil d'exploitation

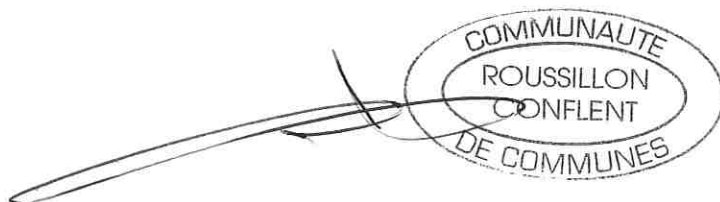
Commune représentée	Titulaire	Suppléant
BELESTA	M. BOURNIOLE Frédéric	M. GERONNE Eric
BOULE D'AMONT	Mme BOTEVOL Claudine	M. OHEIX Yann
BOULETERNERE	M. TRAFI Pascal	M. RENON Albert
CASEFABRE	M. MORAGAS Nathan	Mme MARGAIL Cindy
CORBERE	M. GUINCHARD Jean Christophe	M. BANACH Christophe
CORBERE LES CABANES	M. ALBERT Philippe	Mme LIZANA BONAFOS Karine
GLORIANES	Mme DRAGUÉ Céline	M. RADONDO Joseph
ILLE SUR TET	M. FABRESSE Alain	M. STORCH Jacques
MILLAS	M. OLIVE Joseph	M. PELISSIER Alain
MONTALBA LE CHATEAU	Mme MARTINEZ Marie	M. SIRE Alexis
NEFIACH	M. VILA Patrice	M. RESPO René
PRUNET ET BELPUIG	M. BONACAZE Benoît	Mme MALLER Nathalie
RODES	M. BIANCHINI Marc	Mme BRAGULAT Sophie
ST FELIU D'AMONT	M. OLIVE Robert	Mme BAPTISTE Florence
ST MICHEL DE LLOTES	M. SOLERE Jean Claude	M. GATEU Philippe

DESIGNE Madame Françoise NEVEROV, directrice de la régie ;

CHARGE le Président de faire toutes les diligences utiles à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Bouleternère, les jours, mois, et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme,

**Le Président,
Robert OLIVE**



Date de transmission de l'acte: 27/04/2026

Date de reception de l'AR: 27/04/2026

066-246600415-DE_035_2026-DE

A G E D I